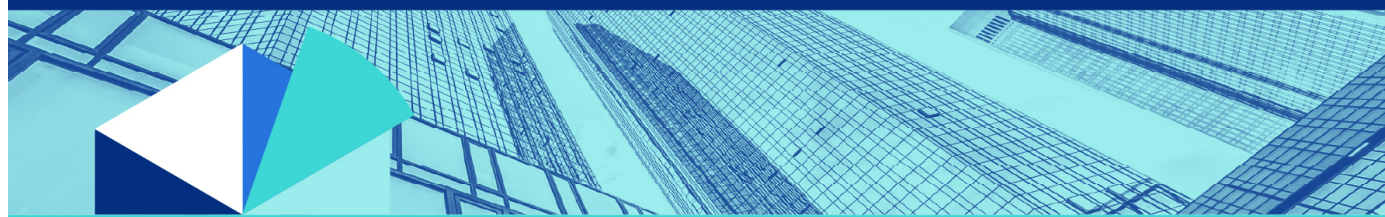


En août 2026, les prix à la consommation augmentent de 2,4 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats définitifs (IPC) - août 2026

Informations Rapides · 15 septembre 2026 · n° 218



Évolution mensuelle : +0,7 % en août ; variation sur un an : +2,4 %

En août 2026, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,7 % sur un mois, après +0,6 % en juillet. Cette nouvelle augmentation s'explique par le rebond saisonnier des prix des produits manufacturés (+1,6 % après -2,0 %), notamment de ceux de l'habillement et des chaussures (+7,3 % après -9,8 %) après la baisse de juillet liée aux soldes d'été. Les prix de l'énergie augmentent de nouveau (+3,4 % après +2,3 %) tirés par ceux des produits pétroliers (+5,6 % après +2,3 %). Les prix de l'alimentation sont en hausse (+0,4 % après +0,1 %) principalement en raison de l'augmentation de ceux des produits frais (+2,9 % après +0,6 %). Les prix des services sont quasi stables par rapport à juillet (-0,1 % après +1,6 %) et ceux du tabac restent stables, comme au mois précédent.

Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation augmentent sur un mois de 0,2 % en août 2026, après +0,5 % en juillet.

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 2,4 % en août 2026, après +2,1 % en juillet. La hausse de l'inflation s'explique essentiellement par l'accélération des prix de l'énergie (+16,7 % après +12,6 %). Les prix de l'alimentation accélèrent légèrement (+1,1 % après +1,0 %) et ceux des services ralentissent (+1,9 % après +2,2 %). Les prix du tabac augmentent sur un an à un même rythme qu'au mois précédent (+3,3 %). Sur un an, la baisse des prix des produits manufacturés s'atténue de nouveau (-0,4 % après -0,7 %).

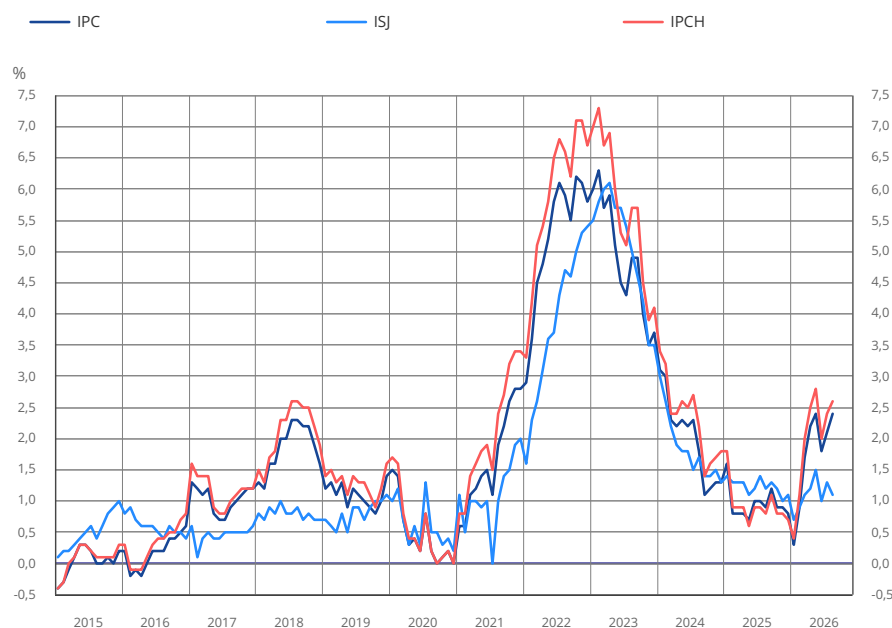
Baisse de l'inflation sous-jacente

L'inflation sous-jacente (glissement annuel de l'indice sur un an) s'établit à +1,1 % en août 2026, après +1,3 % en juillet.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) augmente de 0,7 % sur un mois, après +0,6 % en juillet. Sur un an, il est en hausse de 2,6 % après +2,4 % en juillet.

Ce mois-ci, l'écart entre les glissements annuels de l'IPCH et l'IPC est de 0,27 point, après 0,25 point en juillet : il est dû pour 0,25 point aux différences de pondération entre les deux indices et pour 0,02 point aux différences d'évolution entre prix nets et prix bruts.

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Source : Insee.

Nouvelle accélération des prix de l'énergie

Sur un an, les prix de l'énergie accélèrent de nouveau : +16,7 % en août 2026, après +12,6 % en juillet et +11,0 % en juin.

Les prix des produits pétroliers accélèrent de nouveau sur un an (+28,7 % après +20,7 % en juillet et +19,7 % en juin), tirés par ceux du gazole (+36,4 % après +24,1 %), de l'essence (+19,1 % après +16,5 %) et des combustibles liquides (+47,8 % après +30,9 %).

Les prix de l'électricité rebondissent sur un an (+1,1 % après -1,0 %) et ceux du gaz ralentissent légèrement en août (+14,3 % après +17,7 %).

Légère hausse de l'inflation alimentaire

Sur un an, les prix de l'alimentation accélèrent légèrement : +1,1 % en août après +1,0 % en juillet.

Les prix des produits frais accélèrent de nouveau sur un an (+5,9 % après +3,8 % en juillet et +2,7 % en juin), notamment sous l'effet des vagues de chaleurs, à l'image des prix des légumes à feuilles ou à tiges (salades, endives, etc. ; +21,3 % après +8,0 %), des légumes frais à fruits (tomates, courgettes, etc. ; +22,3 % après +13,1 %) et des dattes, figues et fruits tropicaux (+4,0 % après +0,8 %). À l'inverse, les prix des agrumes frais ralentissent (+0,6 % après +3,6 %), comme ceux des « autres fruits frais » (melons, pastèques, etc. ; +3,1 % après +6,1 %).

La hausse sur un an des prix de l'alimentation hors produits frais s'atténue légèrement (+0,4 % après +0,6 %). Les prix de la viande ralentissent (+2,1 % après +2,3 %), comme ceux du sucre, de la confiture, du miel, du chocolat et de la confiserie (+0,8 % après +1,0 %) et des boissons non alcoolisées (+1,1 % après +1,5 %). Les prix du pain et des céréales diminuent sur un an (-0,3 % après une stabilité) et la baisse de ceux des huiles et des graisses s'accroît (-1,3 % après -1,1 %). Les prix du lait, des autres produits laitiers et des œufs augmentent au même rythme qu'au mois précédent (+0,2 %), comme ceux des boissons alcoolisées (+0,3 %).

Variations définitives des indices de prix détaillés

base 100 : année 2025

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)
	2026	août 2026		
a) Ensemble des ménages				
Ensemble	10 000	103,35	0,7	2,4
Ensemble CVS	10 000	102,52	0,2	2,3
Alimentation	1 485	101,69	0,4	1,1
Produits frais	170	106,58	2,9	5,9
Autre alimentation	1 315	101,05	0,1	0,4
Tabac	168	103,30	0,0	3,3
Produits manufacturés	2 388	99,30	1,6	-0,4
Habillement et chaussures	328	97,29	7,3	-1,4
Produits de santé	397	97,00	-0,1	-2,3
Autres produits manufacturés	1 663	100,22	1,0	0,1
Énergie	764	115,60	3,4	16,7
<i>dont Produits pétroliers</i>	<i>370</i>	<i>127,42</i>	<i>5,6</i>	<i>28,7</i>
Services	5 195	103,84	-0,1	1,9
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	831	102,05	0,1	2,0
Services de santé	782	99,95	-0,5	0,5
Transports	300	109,10	-4,5	0,8
Communications	192	108,16	0,0	10,1
Autres services	3 090	104,55	0,4	2,1
Ensemble hors loyers et hors tabac	9 160	103,47	0,7	2,4
Ensemble hors tabac	9 832	103,35	0,7	2,3
b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé				
Ensemble hors tabac	9 751	103,23	0,7	2,5
c) Ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie				
Ensemble hors tabac	9 735	103,47	0,6	2,8
d) Dans la grande distribution en France métropolitaine				
Produits d'alimentation industrielle	692	100,56	0,0	-0,2
Produits d'entretien et d'hygiène-beauté	136	100,00	0,3	-0,4
Produits d'alimentation industrielle, d'entretien et d'hygiène-beauté	828	100,46	0,0	-0,2

(1) : Évolution [m/(m-1)].

(2) : Évolution [m/(m-12)].

Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Baisse de l'inflation des services

Sur un an, les prix des services ralentissent : +1,9 % en août après +2,2 % en juillet.

Les prix des « autres services » freinent sur un an (+2,1 % après +2,5 %), notamment ceux des services d'hébergement (+0,7 % après +7,3 %) et, dans une moindre mesure, ceux des services d'entretien, de réparations et de sécurité du logement (+2,0 % après +2,1 %). Les prix des services récréatifs baissent à un rythme plus soutenu qu'en juillet (-1,5 % après -0,6 %). À l'inverse, les prix des assurances accélèrent (+3,7 % après +2,3 %), comme ceux de la restauration (+2,1 % après +1,9 %) et de la protection sociale (services de garde d'enfants, maisons de retraite pour personnes âgées et foyers pour handicapés, aides à domicile ; +3,1 % après +2,8 %).

Les prix des services de transport ralentissent sur un an (+0,8 % après +1,2 %), à l'image de ceux du transport ferroviaire (+1,2 % après +1,7 %). Les prix du transport routier baissent de nouveau sur un an, à un rythme plus soutenu qu'au mois précédent (-1,5 % après -0,7 %). Quant aux prix des transports aériens, ils augmentent au même rythme qu'au mois précédent (+1,7 %).

Les prix des services de communication ralentissent légèrement mais restent en nette augmentation sur un an (+10,1 % après +10,7 %).

À l'inverse, les prix des loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères accélèrent légèrement sur un an (+2,0 % après +1,9 %), comme ceux des services de santé (+0,5 % après +0,2 %).

Baisse moins marquée des prix des produits manufacturés

La baisse des prix des produits manufacturés s'atténue (-0,4 % après -0,7 %).

Les prix de l'habillement et des chaussures baissent sur un an à un rythme moins soutenu qu'au mois précédent (-1,4 % après -2,9 %).

Les prix des « autres produits manufacturés » augmentent de 0,1 % sur un an, après -0,1 % en juillet. Les prix des véhicules partent à la hausse (+0,4 % après une stabilité). Ceux des meubles et articles d'ameublement (+1,3 % après +1,1 %) et des journaux, des livres et des articles de papeterie (+2,8 % après +2,4 %) accélèrent. À l'inverse, les prix des pièces pour véhicules personnels baissent à un rythme légèrement plus soutenu (-0,3 % après -0,2 %), comme ceux des jeux, jouets et passe-temps (-2,0 % après -1,4 %). Enfin, les prix des articles et produits pour soins corporels évoluent au même rythme qu'en juillet (+0,9 %), comme ceux du matériel d'information et de communication (-0,8 %).

Sur un an, les prix des produits de santé baissent à un rythme légèrement plus soutenu qu'en juillet (-2,3 % après -2,2 %).

Légère baisse des prix dans la grande distribution

Dans la grande distribution, les prix des produits d'alimentation industrielle, d'entretien et d'hygiène-beauté baissent légèrement sur un an en août 2026 (-0,2 % après une stabilité en juillet). Les prix des produits d'alimentation industrielle suivent la même tendance (-0,2 % après une stabilité en juillet). Ceux des produits d'entretien et d'hygiène-beauté baissent à un rythme plus soutenu qu'au mois précédent (-0,4 % après -0,2 %).

Évolution des indices d'inflation sous-jacente et de l'IPCH

base 100 : année 2025

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)
	2026	août 2026		
Ensemble « sous-jacent »	6 294	101,37	-0,2	1,1
Produits alimentaires hors viandes, produits laitiers et exotiques	739	99,56	-0,1	-0,5
Produits manufacturés	1 951	99,57	0,2	-0,5
Services y compris loyers et eau	3 605	102,73	-0,4	2,3
Ensemble IPCH	10 000	103,76	0,7	2,6

(1) : Évolution [m/(m-1)].

(2) : Évolution [m/(m-12)].

Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Révisions

Par rapport aux estimations provisoires publiées le 28 août 2026, les évolutions annuelles et mensuelles de l'IPC sont confirmées et les évolutions annuelles et mensuelles de l'IPCH sont révisées à la baisse de 0,1 point.

Pour en savoir plus

Les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages et la France métropolitaine.

L'IPCH est l'indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Prochaine publication des résultats provisoires (sur le mois de septembre) : le 30 septembre 2026, à 8h45.

Prochaine publication des résultats définitifs (sur le mois de septembre) : le 15 octobre 2026, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lenglard
ISSN 0151-1475